

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE PILOTAGE
DES ETUDES DE RESTRUCTURATION DU PARKING CENTRE CULTUREL
JACQUES BREL DE LA COMMUNE DE VILLEBON-SUR-YVETTE (91)

ACTE D'ENGAGEMENT

POUVOIR ADJUDICATEUR



Représentée par Monsieur le Maire Victor DA SILVA

Place Gérard Nevers
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE

Signature

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'organisme : **Commune de VILLEBON-SUR-YVETTE** – Place Gérard Nevers – 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : **Monsieur le Maire de VILLEBON-SUR-YVETTE.**

Ordonnateur : **Monsieur le Maire de VILLEBON-SUR-YVETTE.**

Comptable assignataire des paiements : **Madame la Trésorière Principale.**

IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance du Cahier des Charges et conformément à ses clauses et stipulations ;

☒ **Le signataire (Candidat individuel),**

Mme Stéphanie HALLIER

Agissant en qualité de **Directeur Général**

☐ M'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte,

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

☒ Engage la société **SEM PARIS SACLAY AMÉNAGEMENT** sur la base de son offre,

Dénomination sociale : **SCIENTIPOLE AMENAGEMENT**

Adresse : **Parc Gutenberg - 13 Voie la Cardon, 91120 PALAISEAU**

Adresse électronique : contact@sem-cps.fr

Numéro de téléphone : **01 60 12 77 05**

Télécopie

Numéro de SIRET : **502 222 243 00029**

Code APE : **7111Z**

Numéro de TVA intracommunautaire : **FR79502222243**

☐ **Le mandataire (Candidat groupé),** s'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes)

SHL

☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ; *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ; *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante)

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

() Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.*

A exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après :

SHT

OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché porte sur la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage des études de restructuration du parking du centre culturel Jacques Brel de la commune de VILLEBON-SUR-YVETTE (91).

La description des prestations attendues et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des charges.

Lieu d'exécution :

Rue Jacques Brel à VILLEBON-SUR-YVETTE

PRIX

FORME DU PRIX

Les prix sont fermes, non révisables et non actualisables.

MONTANT DU MARCHÉ

Les prestations seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire suivant :

Tranche ferme :

Montant € HT (chiffres)	35 990,00 € HT
Montant € HT (lettres)	Trente cinq mille neuf cent quatre vingt dix euros hors taxe
Taux de TVA %	20%
Montant TVA €	7 198,00 €
Montant € TTC (chiffres)	43 188,00 € TTC

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres, frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents à l'application de l'article 10.1.3 du CCAG PI, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque, les marges bénéficiaires ...

En outre, les prix comprennent toutes les sujétions découlant des circonstances de temps, de lieux et d'horaires dans lesquelles la prestation concernée doit être réalisée.

Le Titulaire reconnaît avoir été suffisamment informé des conséquences directes ou indirectes de ces circonstances et a élaboré ses prix en connaissance de cause.

Le Titulaire du présent accord-cadre doit assurer à son compte les frais relatifs aux matériels, notamment informatiques, nécessaires au bon déroulement des prestations.

DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le présent marché est conclu pour une durée de **12 (douze) mois** à compter de sa date de notification.

Néanmoins, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché à tout moment. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur en avertira le titulaire un mois avant l'échéance, par courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception. Le Titulaire ne pourra s'y opposer.

Le pouvoir adjudicateur peut décider de prolonger les délais d'exécution qui incombent au titulaire dans les conditions prévues à l'article 13.3 du CCAG – PI.

PIECES CONTRACTUELLES

Le contrat est constitué des documents énumérés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

Pièces particulières :

- L'acte d'engagement
- L'offre financière du titulaire (DPGF) sur lequel figure les durées des missions à accomplir
- Les actes modificatifs contractualisés en phase exécution

Pièce générale :

Le Cahier des Clauses Administratives Générales - prestations intellectuelles (CCAG-PI)

PAIEMENT

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les délais de paiement sont de 30 jours fin de mois sur présentation des situations au 5 (cinq) du mois M+1 au plus tard et conformément au cahier des charges.

Mode règlement : par virement

AVANCE

Sans objet.

NANTISSEMENT DE CESSION DE CREANCE

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

_____ Euros TVA incluse.

SHL

PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du comptes suivant :

- Ouvert au nom de : **SCIENTIPOLE AMENAGEMENT**

pour les prestations suivantes :

Domiciliation : **ARKEA BEI PARIS**

Code banque : **18829** Code guichet : **75416** N° de compte : **01867177941** Clé RIB : **26**

IBAN : **FR76 1882 9754 1601 8671 7794 126**

BIC : **CMBRFR2BCME**

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire,
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAG s'appliquent.

SOUS-TRAITANCE

Les conditions du régime de la sous-traitance sont celles définies par la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975, le décret 76-476 du 31 mai 1976 et les textes subséquents.

Le titulaire peut sous-traiter partiellement les prestations faisant l'objet du présent marché conformément à la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 modifiée relative à la sous-traitance et dans les conditions définies aux articles 133 à 137 du Décret relatif aux marchés publics.

Il est rappelé que tout sous-traitant doit être accepté et ses conditions de paiement agréées par la Ville

☒ J'envisage de sous-traiter une partie des prestations¹

☐ Je n'envisage pas de sous-traiter une partie des prestations

L'acte spécial joint indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement ; les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque acte spécial constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché.

¹ Cocher la case correspondante

Cette notification est réputée emporter l'acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

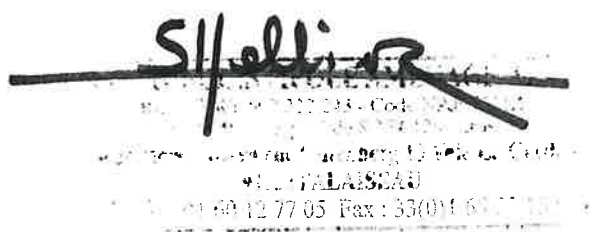
J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait en un seul original

A PALAISEAU

Le 20 Mars 2025

Signature du candidat



Stamp text:
VILLEBON SUR YVETTE 91
Mairie de Villebon-sur-Yvette
140 12 77 05 Fax : 33(0)1 61 77 130

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre en ce qui concerne la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage des études de restructuration du parking du centre culturel Jacques Brel de la commune de VILLEBON-SUR-YVETTE (91).

A VILLEBON-SUR-YVETTE, le 28/03/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire,

Victor DA SILVA

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

ANNEXES

Le présent acte d'engagement comporte les annexes énumérées ci-après :

- ANNEXE 1 : La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) fournie par le Titulaire du marché